

Le minimum de retraite

Un minimum de retraite est versé aux personnes ayant travaillé longtemps mais avec de petits salaires.

Dans le système actuel

Minimum de retraite pour les salariés du privé :

973 €
par mois*

81% du SMIC net*

Minimum de retraite pour les agriculteurs :

900 €
par mois*

75% du SMIC net*

Dans le futur système universel

Minimum de retraite **pour tous**
pour une carrière complète

1000 €
par mois*

85% du SMIC net*

* Pour une carrière complète au 1^{er} janvier 2019



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

HAUT-COMMISSAIRE
AUX RETRAITES

reforme-retraite.gouv.fr
#ReformeRetraite